

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 14

**Artikel:** La fenna qu'atsîtè dâi tsaussès  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191625>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

mann-Chatrian, qui a rompu brusquement les liens qui ont uni pendant de longues années ces deux amis intimes, ces deux frères de pensées, et auxquels on doit tant de romans devenus si populaires, tels que l'*Histoire du conscrit de 1813*, l'*Invasion*, M<sup>me</sup> Thérèse, Water'oo, etc.

A cette occasion, nous pensons qu'on lira avec intérêt quelques détails sur la manière dont s'était nouée la fraternité de ces deux hommes qui travaillèrent scrupuleusement, en dehors de toute coterie littéraire, fuyant le petit esprit parisien et suivant seuls leur route, la main dans la main.

Cette fraternité datait du collège, où ils révraient seuls à l'unisson; et un vieux professeur qui voyait clair dans l'intelligence de ses élèves les engageait à ne jamais se séparer; prétendant qu'ils se complétaient l'un l'autre. Ils commencèrent par quelques petites élucubrations littéraires, de peu de valeur, il est vrai, mais dans lesquelles il y avait cependant des promesses pour l'avenir.

On se sépare les classes terminées. Erckmann vient à Paris étudier le droit; il réussit, sans réussite, un accès dans les journaux et se rabat sur une brochure du *Recrutement de l'armée*, qui n'est guère remarquée. Arrive 1848. Le travail en commun continuait malgré les distances. Chatrian professait au collège de Phalsbourg. Alors, en raison des circonstances, les deux amis présentent un drame au théâtre de Strasbourg. La pièce est jouée avec un succès fou, qui lui vaut, dès le lendemain, les honneurs de l'interdiction préfectorale. Ce drame, modifié en roman, devint plus tard l'*Invasion*.

En 1850, Chatrian prend son vol et tombe à Paris. Après des courses inénarrables et des stations à tous les journaux, ils ont la chance de faire publier dans l'*Artiste*: le *Bourgmestre en bouteille*, qui passe sous cette étiquette: *Conte d'Erckmann, traduit de l'allemand par Chatrian*, avec notice sur Erckmann. Mais il fallait manger!... Dire ce qu'ils usèrent de ce malheureux pavé de Paris est impossible. On peut manquer de pain, mais on ne saurait marcher sans bottes, et les souliers étaient absents!... Enfin, ils risquent une tentative qui leur paraît entachée d'aliénation mentale, mais le besoin était leur excuse; ils portent à la *Revue de Paris* l'*Illustre docteur Mathéus*, et ils en attendent dix-huit mois la publication. Ce qu'ont duré ces dix-huit mois, on peut se l'imaginer.

Tout à coup, une généreuse idée vint à M. Villemessant. Il publia dans le *Figaro* un extrait du *D<sup>r</sup> Mathéus*, et l'*Auberge des trois pendus*, signée pour la première fois de la dualité *Erckmann-Chatrian*. Quelques lignes bienveillantes d'avant-propos, recommandaient les dé-

butants à la condescendance des abonnés. Sur cet innocent coup de trompette, la critique daigna s'occuper des nouveaux venus. A cette première lueur de réputation, ils touchèrent 800 francs à la *Revue de Paris*, et vendirent le volume 400 francs au libraire Bourdillat. Douze cents francs! c'était la fortune... et des bottes.

Une série d'autres ouvrages et de contes fantastiques furent ensuite accueillis dans la *Revue contemporaine* et le *Constitutionnel*, où ils défilèrent en feuilletton.

Voici la manière de travailler de ces deux littérateurs. Chaque matin, avant que Chatrian se rendit à son bureau du Chemin de fer de l'Est, ils se taillaient, pendant le cours du déjeuner, la besogne de la journée, car ils travaillaient toujours et partout. Le soir, on se retrouvait au dîner, et chacun exposait les trouvailles et les idées acquises. On les discutait, on les rapprochait, on les confrontait, on les mettait en place, on fixait le plan, on arrêtait les incidents et développements, et le roman projeté s'achevait. Lorsqu'il était terminé, chacun revoyait à son tour les épreuves, modifiait, commentait, ou signalait ses observations.

Et quand nos deux piocheurs avaient fait cette révision partielle, on procédait alors à la grande inspection générale, puis l'œuvre était livrée à l'impression.

#### On chrétien pou prévond.

On a bio sè derè quand on gros guignon no z'arrevè que du que cein est arrevâ sè faut conteintâ dinsè et que s'on sè cassâvè la téta cein ne tsandzérâi rein ai z'affrêrs; que faut sè soumettrè à noutron grand maîtrè à ti! L'est adé cein que no diont clliâo que no volliont consolâ; mâ su lo momeint cein fâ pou d'effé et on est mî disposâ à bordenâ qu'à ein preindrè son parti.

Lo pe vilhio dâi valets à Marc Henri, lo Jean Louis, avâi prâi mau on bio matin, ne sé pas dè quinna maladi; mâ de na tota crouïe, kâ âo bet d'on part dè dzô m'einlénvîne se ne passâ pas l'arma à gautse. Ni lo mайдzo, ni lè remido dè l'apotiquière ne firont rein et faille, bon grâ, mau grâ, férè préparâ lo gardabit ein sapin.

C'étai cauquiès dzo devant lè fénésions, et tot étai dza prêt per tsi Marc Henri. On avâi atsetâ on fâotsi tot nâvo et dâi mollettès assebin; lè faulx étont eintsa-plâiès et einmandjès, lè covâ godzi; on avâi referrâ; étsellâ et eingraissi lè tsai, remet on pachon à n'on fretu et reméssi per su lo cholâ. On atteindâi lo momeint dè coumeinci, et craque! vouâiquie Jean Louis que fâ faubon, que c'étai ma fâi rudo eimbéteint.

— Tè bombardâi lo commerce, se fe

ion dâi frârês à l'autre quand Jean Louis l'eut botsi dè soclliâ, cein ne poivè pas no z'arrevâ pe mau; et mè que dusso onco parti po lo servîço militêro, ne veint no trovâ dâi galés cocos po clliâo fénésions!

— Eh bin; que vâo-tou, repond son frârê, l'est veré que cein sè dévenè bin mau; mâ faut ein preindrè son parti; cé que no gouvernè a décidâ dinsè, sè faut bin conteintâ.

— Faillâi-te que cein no z'arrevâ justameint ora!

— Que lâi farâi-ton! du que lo bon Dieu l'a volliu, sè faut soumettrè.

— Ne dio pas! mâ lo bon Dieu ne vâo pas scyi por no!

---

#### La fenna qu'atsîtê dâi tsaussès.

Onna brava fenna qu'allâvè à la boutequa po atsetâ dè quiet férè dâi tsaussés à se n'hommo, déemandâ oquî dè solidô.

— Volliâi vo dâo couti, dâo tridzo, dè la tredaina âo bin dâo drap, lâi fâ lo boutequi?

— Oh bin, repond la fenna, vo vê derè: me n'hommo fonmè, et l'a accoutemâ dè frottâ lè z'allumettès su son dzenâo âo bin dézo la couisse, et coumeint ne vâo pequa qu'on aussè dâi phosphoriques pè l'hotô, bailli mè po férè dâi fatalons iô pouéssè frottâ lè z'allumettès suédoisès.

---

#### La Truite.

par ANDRÉ THEURIET.

— Scolastique!

— Monsieur Sourdat.

— Je vous recommande la truite... Soignez votre court bouillon: vin blanc, persil, thym, laurier, ail et oignons à force...

— N'ayez donc pas peur, on y mettra toutes les herbes de la Saint-Jean.

— Surtout pas de vinaigre, un filet de citron seulement... Que le couvert soit dressé pour dix heures et demie, et le déjeuner prêt pour onze heures précises... Pas onze heures cinq minutes, onze heures, vous entendez?...

Après avoir jeté d'une voix brève ces dernières injonctions à sa cuisinière, M. Sourdat, juge d'instruction au tribunal de Marville, traversait la place d'un pas alerte, méthodiquement scandé, et gagnait le Palais de Justice situé derrière la sous-préfecture.

M. Sourdat était un célibataire de quarante-cinq ans, très ingambe, malgré un commencement de ventre; carré des épaules, trapu, la voix cassante, la tête ronde à cheveux ras, les yeux gris clairs et durs sous des sourcils fourrés, la bouche largement fendue aux lèvres minces et colériques, les joues bises encadrées de favoris mal plantés; — enfin une de ces figures de dogue dont on dit: « Il ne doit pas être bon tous les jours! »

Non, pour sûr, il n'était pas tendre, M. Sourdat, et il s'en vantait. Despote, atrabilaire, il rudoit tout le monde au Palais. Dur comme pierre pour les inculpés, bourru avec les témoins, agressif avec les